

Proma à Gien : vers une réunion ou une nouvelle indemnité

Une nouvelle réunion, sans doute mercredi, ou un nouveau montant pour l'indemnité supralégale, arrêtée en 2008 à 32.000 € nets. C'est ce que proposerait l'avocat du groupe italien Proma, ce matin à 10 heures. Hier, en début de soirée, Jean-Joseph Galéa, le délégué syndical FO de l'usine Proma à Gien (sous-traitement automo-

bile, liquidé début mars et employant 83 salariés), venait d'apprendre qu'il lui faudrait patienter avant d'avoir de nouvelles informations. Il est tenu au courant de l'évolution du dossier par Jean-Pierre Hurtiger, le maire de Gien, et Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret. Le site est toujours occupé.

A. M.